

FONDS  
DE PLACEMENT  
DU BARREAU  
DU QUÉBEC

Le 30 juin 2021

**Rapport intermédiaire  
de la direction  
sur le rendement du  
Fonds de placement  
MARCHÉ MONÉTAIRE  
du Barreau du Québec**



Fonds de  
placement

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités et les états financiers intermédiaires non audités gratuitement, sur demande en vous adressant à votre représentant en épargne collective, en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

# FONDS DE PLACEMENT MARCHÉ MONÉTAIRE DU BARREAU DU QUÉBEC

## ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

### Objectif et stratégie de placement

L'objectif du Fonds de placement Marché Monétaire du Barreau du Québec (le « **Fonds Monétaire** ») est de préserver le capital investi tout en procurant un revenu régulier.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Monétaire investit dans des titres de marché monétaire dont des titres de créance de sociétés, des acceptations bancaires et des titres de créance des gouvernements.

### Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds Monétaire n'est intervenu au cours de l'exercice. Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Monétaire ou les modifications à celui-ci.

### Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2021, le Fonds Monétaire a inscrit un rendement de 0,03 %, alors que l'Indice des bonds du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada a été de 0,06 %. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds. Il est à noter que la Corporation de services du Barreau du Québec a exceptionnellement renoncé à une portion de ses frais de gestion afin de mitiger les faibles rendements des placements du Fonds et faire en sorte que le Fonds ne présente pas de rendements négatifs.

### *Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée*

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est responsable de la sélection des titres de marché monétaire pour le fonds.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres de marché monétaire se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernent les prix des actifs et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres de marché monétaire de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres de marché monétaire de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d’abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D’une part, la recherche macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d’établir des prévisions en matière de taux d’intérêt. D’autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés émettrices. De plus, la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille.

## Risque

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres de marché monétaire canadiens. Les principaux risques sont reliés aux fluctuations des taux d’intérêt et aux risques de crédit associés aux sociétés émettrices au Canada. Le processus a comme objectif de trouver un équilibre entre le risque et le rendement en utilisant des modèles de risque exclusifs à la fine pointe permettant de mesurer et de bien contrôler les risques quotidiennement.

La gestion du risque n’est pas un élément à part. Elle fait partie intégrante du processus de placement qui consiste à analyser soigneusement les rapports risque-rendement et à veiller à ce que le portefeuille ne prenne pas de risques indus ou non récompensés. Le gestionnaire analyse les risques propres à chaque décision d’investissement.

## Résultats des opération

La vigoureuse reprise économique s’est accélérée, portée par un certain nombre d’événements qui se sont produits au premier semestre de 2021, à commencer par le changement de garde aux États-Unis en faveur des démocrates qui ont pris de pouvoir au début de l’année. L’adoption du plan de relance de 1 900 milliards de dollars américains du président Joe Biden a rehaussé l’humeur des investisseurs. Malgré l’émergence de nouveaux variants de la COVID-19 plus contagieux, les efforts de vaccination auraient suffisamment progressé pour qu’on fasse abstraction de cette mauvaise nouvelle. Les taux obligataires ont bondi, les investisseurs ayant commencé à douter de la capacité des banques centrales à maintenir une politique monétaire expansionniste compte tenu de la nette amélioration des données fondamentales. Malgré cela, les banques centrales ont réitéré leur engagement à soutenir la reprise en cours. Or, des épisodes d’aversion pour le risque sont survenus au cours de la période à la lumière des données sur l’inflation étonnamment élevées, lesquelles ont exacerbé les inquiétudes des investisseurs quant à un éventuel resserrement des politiques monétaires. En juin, la Réserve fédérale américaine (Fed) a confirmé certaines de ces inquiétudes en devançant l’échéance d’éventuelles hausses des taux d’intérêt. Ce devancement a confirmé que la Fed pourrait être moins patiente que ce qu’elle avait indiqué précédemment. Les taux à long terme ont atteint un sommet au cours du premier semestre et puis ont baissé à la suite de la publication de données décevantes et l’adoption d’un ton moins conciliant par les autorités monétaires.

Les taux d'intérêt à court terme au Canada ont subi une modeste pression haussière au cours du premier semestre de l'année. Le débloqué du compte général du Trésor aux États-Unis, à partir de la mi-mars, a poussé les taux des bons du Trésor américains à près de 0 % et a incité les investisseurs américains à se tourner vers les produits de marché monétaire canadiens. Toutefois, cette baisse des taux s'est inversée, ce qui suggère que l'impact technique s'est atténué. Sur l'ensemble de la période, le taux des obligations du Trésor à trois mois a augmenté de 8 points de base pour atteindre 0,14 %. Aux États-Unis, le taux des obligations du Trésor à trois mois a diminué de 3 points de base pour atteindre 0,04 %. Le portefeuille a produit un rendement positif et a légèrement surperformé l'indice de référence au cours du premier semestre de 2021

#### Événements récents.

Malgré la publication de données plus faibles que prévu au premier semestre de 2021, la reprise économique demeure robuste, d'autant plus que les économies intensifient leurs efforts de vaccination et se rapprochent d'une réouverture plus large. Bien que l'inflation ait augmenté de façon inattendue, le gestionnaire est d'avis que cette hausse s'explique essentiellement par les perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement et d'autres facteurs temporaires. Les autorités monétaires ont toutefois reconnu le risque que des pressions inflationnistes plus soutenues se fassent ressentir et, par conséquent, ont abaissé le seuil de retrait des mesures de relance. Une combinaison de facteurs plus tard en 2021, y compris l'expiration des prestations gouvernementales, un retour généralisé à l'école en présentiel et une plus grande proportion de personnes entièrement vaccinées, devrait dissiper une part d'incertitude quant à l'avenir de la consommation et de l'emploi, deux moteurs essentiels à la reprise.

Étant donné que le gestionnaire prévoit une tendance haussière des taux par rapport aux niveaux actuels, l'échéance moyenne du portefeuille reste inférieure à celle de l'indice de référence. Le gestionnaire a aussi surpondéré les obligations provinciales du Trésor, compte tenu des rendements attrayants.

### **Opérations entre sociétés apparentées**

Le Fonds Monétaire est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les conseillers en valeurs, dont Placements Connor, Clark & Lunn Ltée, gestionnaire de portefeuille du Fonds Monétaire.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion de la part du Fonds Monétaire (voir ci-après la section intitulée «Frais de gestion»). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2021, Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée. a effectué des opérations de ventes et d'achats pour le portefeuille de marché monétaire avec Financière Banque Nationale pour un montant total de 1 724 759\$ et n'a pas payé de frais de commissions. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du

comité d'examen indépendant des Fonds de placement du Barreau du Québec.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Monétaire et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les périodes comptables indiquées.

<b>CAPITAUX PROPRES PAR PART <sup>(1)</sup></b>				
	<b>30 juin 2021</b>	<b>31 déc. 2020</b>	<b>31 déc. 2019</b>	<b>31 déc. 2018</b>
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée	<b>10,01 \$</b>	10,01 \$	10,01 \$	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>				
Total des revenus	<b>0,01</b>	0,08	0,18	0,10
Total des charges	<b>(0,01)</b>	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–
Gains (pertes) non réalisé(e)s	–	(0,02)	0,04	0,04
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	–	0,02	0,14	0,10
<b>Distributions</b>				
du revenu de placement (sauf les dividendes)	–	0,04	0,14	0,09
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	–	0,04	0,14	0,09
<b>Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée</b>	<b>10,01</b>	10,01	10,01	10,01

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds Monétaire. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 juin 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup>	<b>6 395 \$</b>	10 277 \$	7 370 \$	8 830 \$
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	<b>638 127</b>	1 026 951	736 206	882 094
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup>	<b>0,11 %*</b>	0,37 %	0,37	0,37 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	<b>0,28 %*</b>	0,37 %	0,37	0,37 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>(3)</sup>	-	-	-	-
Valeur liquidative par part	<b>10,01 \$</b>	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$

\* De façon exceptionnelle, la Corporation de services du Barreau du Québec a renoncé à une portion de ses frais de gestion de 0,37 % pour mitiger l'impact des rendements négatifs des placements du Fonds.

<sup>(1)</sup> Données au 30 juin 2021 et au dernier jour des périodes comptables indiquées.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période comptable indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

<sup>(4)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

### Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Monétaire sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Monétaire, et ce, au taux de 0,37 %. Ces frais sont payables mensuellement. Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, les frais d'administration du Gestionnaire, les frais engagés pour les dépôts réglementaires, la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les taxes et impôts, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2021, la Corporation de services du Barreau du Québec a exceptionnellement renoncé à une portion de ses frais de gestion afin de mitiger les faibles rendements des placements du Fonds et faire en sorte que le Fonds ne présente pas de rendements négatifs.

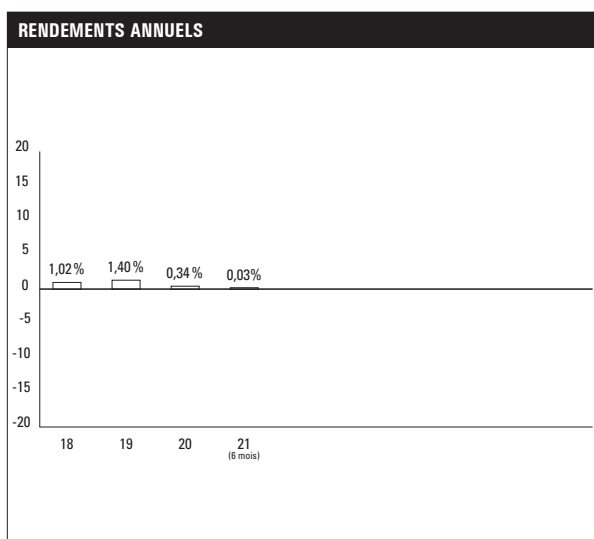
## RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds Monétaire supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Monétaire et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Monétaire n'est pas une garantie de son rendement futur.

### Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. La dernière bande fait voir quant à elle le rendement du Fonds pour la période intermédiaire se terminant le 30 juin 2021. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.





## APERÇU DU PORTEFEUILLE

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*		% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
1	Gouvernement du Canada, 0,21 %, 19 août 2021	10,5
2	Province de la Colombie-Britannique, 0,17 %, 10 août 2021	10,5
3	Province de l'Alberta, 1,48 %, 6 juillet 2021	9,2
4	Banque Toronto-Dominion, 2,98 %, 30 juin 2021	9,1
5	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,98 %, 30 juin 2021	8,8
6	Banque Royale du Canada, 0,85 %, 21 juillet 2021	8,0
7	Banque de Nouvelle-Écosse, 0,17 %, 19 juillet 2021	7,8
8	Province de l'Ontario, 0,76 %, 28 juillet 2021	7,8
9	Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 3,84 %, 29 juin 2021	7,4
10	Province du Manitoba, 0,16 %, 8 septembre 2021	7,4
11	Province de la Nouvelle-Écosse, 1,24 %, 9 juillet 2021	7,1
12	Province de Terre-Neuve, 0,98 %, 15 juillet 2021	6,5
13	Trésorerie et autres éléments des capitaux propres	-0,1
<b>Total</b>		<b>100,0</b>

\* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Monétaire.

RÉPARTITION PAR ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Bons du Trésor - Provinces	58,8
Acceptations bancaires	33,7
Bons du Trésor - Canada	10,6
Trésorerie et autres éléments des capitaux propres	-0,1

TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
6 388 359 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Monétaire. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds).

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Monétaire sur le site Internet [www.csbq.ca/fonds](http://www.csbq.ca/fonds) ; ou

en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

**Corporation de services du Barreau**

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

[www.csbq.ca](http://www.csbq.ca)

Corporation  
de services  
**Barreau**

